

**Réunion du Comité contre le terrorisme des Nations
Unies (CTED)**

Thème : « La lutte contre l'incitation à commettre des actes terroristes motivés par l'extrémisme et l'intolérance : Approche et Expériences du Royaume du Maroc avec d'autres pays africains »

**Communication de Son Excellence Monsieur Thierno
Amadou Omar Hass DIALLO, Ministre des affaires
religieuses et du culte**

New York, le 30 septembre 2014

Madame la Présidente du Comité contre le terrorisme ;
Monsieur le Haut Représentant pour l'Alliance des civilisations ;
Monsieur le Représentant du Secrétaire général ;
Mesdames et Messieurs ;

Je remercie la partie marocaine et le Comité contre le terrorisme, singulièrement Monsieur Jean-Paul Laborde, pour l'organisation de cette rencontre

Mesdames et Messieurs ;

Mon pays, le Mali, qui a payé et continue hélas de payer un lourd tribut au terrorisme suite à l'occupation des régions nord de son territoire par des groupes armés terroristes condamne avec la dernière énergie toute forme d'extrémisme violent.

L'extrémisme religieux, en particulier le phénomène du terrorisme, est complètement étranger à la société malienne, connue pour son ouverture, sa tolérance et pour sa pratique d'un islam pacifiste et authentique.

Le Mali est une nation plurielle bâtie sur le respect du droit à la différence : Biton COULIBALY, roi non croyant construit une mosquée pour sa mère musulmane.

Auréolé d'un passé glorieux, le Mali, héritier de grands ensembles étatiques (entre autres, les empires du Ghana, du Mali et du Songhoï), porteur de civilisations prestigieuses et multiséculaires, le Mali est dépositaire d'une culture à la fois riche et variée dont les fondements résident dans les brassages divers des communautés qui le compose.

Ainsi, l'empire du Ghana joua un rôle d'intermédiation entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Noire, à travers le commerce transsaharien du sel et de l'or.

Kankou Moussa, empereur du Mali, qui effectua un mémorable pèlerinage à la Mecque en 1324, construisit de nombreuses mosquées dont la plus célèbre, « Djingareyber » à Tombouctou.

Madame la Présidente du Comité contre le terrorisme ;
Monsieur le Haut représentant pour l'Alliance des civilisations ;
Monsieur le Représentant du Secrétaire général ;
Mesdames et Messieurs ;

Dans mon pays le Mali, les autorités ont toujours pris la mesure du défi en matière de prévention de l'extrémisme violent et de la lutte contre le terrorisme. Elles ont développé une stratégie et dégagé des mesures qui combinent à la fois des actions de développement, de lutte contre la pauvreté et un arsenal juridique répressif.

L'Etat moderne du Mali a inscrit en bonne place dans sa constitution la laïcité de la République comme fondement de la liberté de culte. Pour preuve, la présence du Président de la République, Son Excellence Monsieur Elhadj Ibrahim Boubacar KEITA dans les églises catholiques et protestantes de Bamako accompagné de l'ensemble de son gouvernement pour des prières de paix à la veille de la deuxième phase des négociations d'Alger.

Ce choix souverain du peuple malien s'est traduit par une volonté politique forte du

Ce sont ces valeurs de l'islam authentique qui, ont servi de sources de motivation